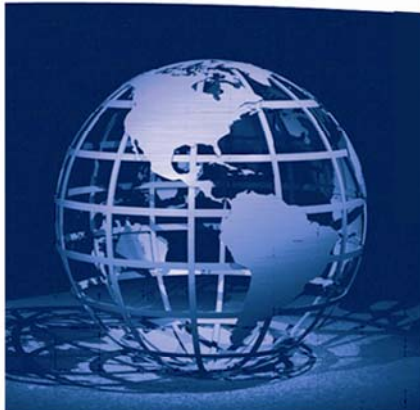




Gide Loyrette Nouel



2011

Aérien et Spatial

Alger
Bruxelles
Bucarest
Budapest
Casablanca
Hanoi
Hô Chi Minh Ville
Hong Kong
Istanbul
Kiev
Londres
Moscou
New York
Paris
Pékin
Saint-Pétersbourg
Shanghai
Tunis
Varsovie

Transport - Aérien et Spatial

Réglementation - Financement - Contentieux

Depuis un certain nombre d'années, Gide Loyrette Nouel a développé l'une des meilleures expertises en matière de droit de l'aviation et d'assurance aviation, ce qui en fait aujourd'hui un interlocuteur de référence pour les constructeurs aéronautiques, les compagnies aériennes, les opérateurs de maintenance et équipementiers, ainsi que les assureurs aériens.

Le Cabinet dispose d'une équipe d'avocats spécialisés dans le traitement des problématiques juridiques relatives au droit aérien et spatial. Nos prestations recouvrent l'intégralité de la gamme des services en matière d'assurance aviation et de responsabilité spécifique des constructeurs et transporteurs aériens intéressant les opérateurs de ce secteur. Elles concernent également les acteurs traditionnels du secteur de l'assurance (assureurs, intermédiaires d'assurance, réassureurs), les commissionnaires de transport, les aéroports ainsi que les acteurs du secteur financier tels que les bailleurs de fonds, les établissements de crédit et les institutions financières.

Gide Loyrette Nouel a une clientèle importante et très variée, constituée par des compagnies aériennes, des constructeurs aéronautiques et leurs assureurs, des chambres de commerce et d'industrie, des exploitants d'aéroports, des équipementiers, des autorités gouvernementales, mais également des acteurs du secteur financier aérien. Nous intervenons dans les domaines de la construction aéronautique, du ravitaillement, de l'exploitation d'aéroports, du fret, de l'assistance/manutention au sol, etc.

Le Cabinet a également des liens privilégiés avec les principaux assureurs et a été chargé par un groupe d'importants assureurs aériens de conduire un arbitrage à l'encontre d'un constructeur de satellites à la suite de la perte totale d'un véhicule spatial. Nos avocats ont en outre acquis une riche expérience de la maintenance d'aéronefs et de moteurs.

Principaux domaines d'intervention

Responsabilité et assurance

- Gestion de tous types de contentieux relatifs aux accidents aériens : assistance dans la défense des actions en indemnisation, les actions relatives à la perte d'aéronef (corps) et les actions subrogatoires ; assistance dans la gestion des conséquences des accidents aériens majeurs, notamment dans le cadre des enquêtes accidents, coordination des contentieux multi-juridictionnels.
- Conseil en matière de litiges relatifs à la manutention au sol et aux dommages causés aux aéronefs par des tiers ;
- Recommandation et assistance dans la rédaction des contrats d'assurance et dans la gestion des différends relatifs à la mise en œuvre des garanties ;
- Assistance à la mise en place de polices d'assurance aviation et audit ;
- Conseil en matière de responsabilité du fait des produits pour le compte de nombreux constructeurs aéronautiques et équipementiers ;
- Conseil et gestion des précontentieux et contentieux consécutifs à la mise en cause de la responsabilité civile exploitant d'aérodrome des aéroports français.

Gide Loyrette Nouel's "practice continues to attract much praise from market sources for its considerable experience in both aviation and shipping matters. On the aviation side, the practice concentrates on product liability litigation in addition to commercial and contract issues. It also covers financing and regulatory work. Clients include aircraft manufacturers, insurers, reinsurers and aircraft maintenance operators."

Chambers Europe 2011

Associés coordinateurs

Richard Ghueldre

Tél. +33 (0)1 40 75 22 55
ghueldre@gide.com

Gilles Duquet

Tél. +33 (0)1 40 75 61 22
duquet@gide.com

FRANCE

Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I.

26, cours Albert 1^{er}
75008 Paris

Associés contacts

Xavier de Kergommeaux (Financement)

Tél. +33 (0)1 40 75 36 52
kergommeaux@gide.com

Rupert Reece (Droit spatial)

Tél. +33 (0)1 40 75 29 84
reece@gide.com

ROYAUME-UNI

Gide Loyrette Nouel LLP

125 Old Broad Street
Londres EC2N 1AR

Associé contact

Colin Mercer (Financement)

Tél. +44 (0)20 7382 5520
cmercerc@gide.com

BELGIQUE

Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I.

View Building - Rue de l'Industrie, 26-38
1040 Bruxelles

Associé contact

Benoît le Bret

Tél. +32 (0)2 231 11 40
lebret@gide.com

Pour plus d'informations : www.gide.com



Gide Loyrette Nouel

Réglementation aéronautique

- Conseil de compagnies aériennes souhaitant mettre en place des terminaux aéroportuares dédiés, et sur les questions de droit public des contrats et de statut des domaines aéroportuares. Assistance dans le cadre des relations avec les autorités aéroportuares.
- Conseil en matière de conformité avec la réglementation environnementale (nuisances sonores, exploitation de nuit et pollution des cours d'eau adjacents aux domaines aéroportuares, ...).
- Assistance dans la mise en place de règlements aéronautiques (mesures de sûreté et de sécurité notamment).
- Assistance dans la mise en place d'accords interétatiques bilatéraux et multilatéraux en matière de droits de décollage/atterrissage et embarquement/débarquement de passagers dans des pays tiers.
- Conseil en matière de conformité avec la réglementation française et européenne concernant le transport aérien (créneaux de vol/slots aéroportuares, transfert de slots, certificat de transporteur aérien, licence d'exploitation, autorisation d'exploitation de services réguliers sur des lignes internationales).
- Assistance des autorités de l'aviation civile et ministérielles en matière d'adaptation et de restructuration du code de l'aviation civile dans leurs pays respectifs.

Corporate et financement

- Acquisition, cession, fusion, restructuration et refinancement de compagnies aériennes, *joint venture*.
- Accompagnement dans la sélection de la structuration optimale et la préparation des processus de privatisation.
- Conseil en matière d'application du droit de la concurrence aux opérations de restructuration et de concentration des compagnies aériennes.
- Assistance en matière de financement d'aéronefs, opérations de crédit-bail, vente, cession-bail/lease-back, cession de portefeuilles de crédits-bails et titrisation de portefeuilles de crédits-bails.
- Conseil en matière de financement d'acquisition d'aéronefs tant pour le compte des prêteurs que des emprunteurs, de financement de crédits à l'exportation, financement de créances garanties, financement intérieur et transfrontalier et cession de portefeuilles de prêts sur aéronefs.
- Conseil dans le cadre de procédure de sauvegarde et procédure collective.
- Assistance en matière de saisie et reprise de possession d'aéronefs et de moteurs.
- Inscription d'hypothèques et autres privilèges sur les aéronefs.

Contrats et accords commerciaux

- Immatriculation d'aéronefs auprès des autorités de l'aviation civile.
- Rédaction des conditions générales de transport et conseil en matière de billets et lettres de transport aérien.
- Gestion et suivi de dossiers avec les services de la Gendarmerie des Transports Aériens.
- Conseil en matière de contrats d'alliance entre les compagnies aériennes et accords de partage du trafic aérien (*code sharing*).
- Assistance dans le cadre de la cession d'une filiale aéronautique.
- Négociation d'accords de pool relatifs aux moteurs et équipements, négociation des contrats de maintenance.
- Mise en œuvre d'actions contentieuses entre les aéroports et les compagnies aériennes relatives à l'utilisation des installations aéroportuares et au recouvrement des redevances aéroportuares.
- Rédaction et négociation de contrats d'opérations, de maintenance aéronautique, de contrats "lease".